MAIRIE DE SAINT-MORILLON
1 Place de l'Église
33650 Saint-Morillon

Saint-Morillon, le 29 février 2024.

Objet : **Rentrée scolaire 2024-2025 et inscriptions aux activités péri et extrascolaires**

Chers parents,

Par la présente, nous vous informons que vous pouvez d'ores-et-déjà constituer votre dossier d'inscription pour la rentrée scolaire 2024-2025 de votre ou de vos enfants à l'école « Les 4 Saisons » de Saint-Morillon.

Les horaires de l'école sont les suivants :

Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi : de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30

En dehors du temps scolaire, la commune met à votre disposition un certain nombre de services :

Accueil périscolaire le matin : de 7 h 30 à 8 h 20,
Accueil périscolaire le soir : de 16 h 30 à 18 h 30,
La restauration scolaire : de 11 h 30 à 13 h 20,
Le centre de loisirs le mercredi : de 7 h 30 à 18 h 30 avec des inscriptions possibles :
- la matinée avec repas compris (jusqu'à 13 h30)
- à la journée

Vous trouverez joints à ce courrier le dossier d'inscription scolaire qui doit être complété et déposé à l'accueil de la Mairie **d'ici le 25 mars 2024**, délai de rigueur, ainsi que le dossier d'inscription aux services péri et extrascolaires.
Vous pouvez retrouver ces documents et toutes les informations nécessaires sur le site internet de la Commune www.saint-morillon.fr, rubrique Enfance et jeunesse.

Nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

M. Jérôme BARBESSOU,
Adjoint au Maire
En charge des relations avec l'école

Mme Laurence BOURGADE,
Maire

Tel : 05.56.20.25.62 - Fax : 05.56.78.48.55
accueil@saint-morillon.fr
www.saint-morillon.fr